



# CAMPAGNE DÉCLARATIVE

# Y'A COMME

# UN HIC !!!!!



Mardi 10 mai 2022

**L**a campagne **Impôt sur le Revenu 2022** a démarré sur les chapeaux de roue avec **la suspension du service de déclaration en ligne des revenus** du vendredi 8 au lundi 11 avril 2022 suite à l'écart entre leur revenu réel et celui de leur déclaration préremplie d'environ 1 million de contribuables, tous agents publics.

Et aujourd'hui c'est **l'envoi plus que tardif de quasi 50% de déclaration papier** seulement parties le lundi 9 mai **qui met en difficultés les usagers des départements 1 à 19 (et non résidents)** dont la date limite de dépôt papier est fixée au 19 mai.

**F.O.-DGFIP a donc saisi en urgence la Direction Générale afin que nos collègues des SIP ne subissent pas de plein fouet la colère d'usagers** furieux de n'avoir que quelques jours pour déposer leurs déclarations, et tout cela dans un contexte de **sous-effectif** et de **risques psycho-sociaux accrus**.

**Le bureau GF1A a annoncé cet après midi que la date limite de dépôt des déclarations papier est repoussée au 31 mai au lieu du 19 mai.**

Le calendrier de dépôt des déclarations en ligne reste inchangé.

**Ce sont une fois encore les agents qui ont du assumer les conséquences de ces dysfonctionnements.** Si on cherche des idées pour améliorer les conditions de travail commençons par s'épargner ce type de complications parfaitement évitables si nous avons **le service au public pour boussole plutôt que les économies comme obsession.**

**F.O.-DGFIP condamne la dématérialisation obligatoire des déclarations et des paiements qui conduit à la déshumanisation des relations** accentuée par les nouvelles potentialités de l'Espace Numérique Sécurisé Unifié (ENSU).

**F.O.-DGFIP continue de revendiquer le maintien des missions d'assiette au plus près des usagers, redevables et contribuables avec le maintien des secteurs d'assiette.**